



Saint-Julien vous parle

« ÇA VA BIEN ALLER »

Ce sont des mots bienveillants et je me réjouis de les voir écrits un peu partout. C'est rare qu'on se dit pareil slogan, pas pour faire une publicité ni rien, non, juste pour s'encourager. C'est rare qu'on est sensible à ce que les gens ressentent sur la place publique. Et ces temps-ci, on sait que plusieurs d'entre nous vivent des épisodes de petites et grandes angoisses, de doute, d'inconfort, d'insécurité. C'est comme si cette clameur d'émotions plus difficiles avait trouvé des oreilles attentives. Je trouve ça beau.

Souvent dessinés par des mains d'enfants, le symbole de l'arc-en-ciel ajoute à la magie. Un arc-en-ciel c'est plus qu'un espoir, c'est une promesse écrite en plein ciel et en couleurs s.v.p. !

Il y a eu de l'orage, du temps gris et on est rentré chez-soi. Et voilà que le soleil paraît, il pleut peut-être encore un peu mais on sait que tout est fini. Le monde sent le neuf, le renouvelé, et on peut sortir pour respirer et voir la lumière ! Et certains jours, comble de bonheur, il y a même un arc-en-ciel.

On ne sait pas dans quelle mesure les changements dont notre planète a tant besoin s'effectueront au sortir de la crise. Mais on peut espérer. Et l'espérance, c'est une bien grande chose...

Heureux confinement, gens de Saint-Julien ! Qu'il soit porteur de renouveau pour chacun de nous !

Marie Drolet, citoyenne de Saint-Julien



ça va bien aller ♥



DANS CE NUMÉRO

« Ça va bien aller »	1
Info-Conseil	2
Officier pour les chiens.....	2
Communiqué #5	2
Services et soutien	3
Jour de la terre.....	3
Subventions offertes	4
Encombrants 12 mai.....	4
Horaire du bureau	4



ISABELLE FAURE - NOMMÉE COMME OFFICIER POUR LES CHIENS

Mme Isabelle Faure sera responsable du règlement d'application de la Loi sur la protection des personnes et l'encadrement des chiens à l'échelle locale.

Très compétente en comportement canin, elle est la personne de la situation.

Pour ce faire, elle fera le recensement des chiens de la municipalité et tiendra à jour un registre correspondant aux exigences provinciales.

La municipalité lui accorde donc un pouvoir d'inspection, de saisie et de garde, en cas de besoins.

Les propriétaires de chiens sont priés de la contacter afin d'inscrire ou de réinscrire leurs chiens et d'obtenir une médaille dans les prochains mois.

Mme Faure prendra aussi les plaintes concernant les chiens.

COMMUNIQUÉ # 5

Ceci est un communiqué officiel de la Municipalité de Saint-Julien, faisant suite aux 4 autres communiqués émis en relation au COVID-19.

Toujours dans le souci de respecter les orientations gouvernementales et dans le but de limiter la propagation du COVID-19, la municipalité avise la population que le parc sera fermé à la population jusqu'à nouvel ordre.

Le beau temps s'installera dans peu de temps et ce sera tentant d'aller jouer au parc. Mais il faudra attendre encore un peu...

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur David Gouin, conseiller, de l'adoption lors d'une séance subséquente du conseil, du règlement # 378, modifiant le règlement #376 relatif à la taxation 2020.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

INFO-CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 6 avril dernier, par visioconférence. Lors de cette séance, il fut question des sujets suivants :

COVID-19

Une résolution a été adoptée suspendant les intérêts aux comptes de taxes jusqu'au 31 mai.

Un avis de motion a aussi été fait pour faire la modification réglementaire nécessaire pour suspendre les intérêts.

Abat-poussières

Une résolution a été adoptée attribuant de gré à gré le contrat à Somavrac pour l'achat et la livraison de l'abat-poussière.

Chiens

Le Conseil a désigné Mme Isabelle Faure comme officier municipal pour l'application du règlement provincial sur les chiens.

Stratégie jeunesse

Le conseil a désigné Jérôme Dubé-Vallée pour représenter Saint-Julien dans une consultation publique portant sur la jeunesse et ses aspirations dans la MRC des Appalaches.

Pelouses

Le contrat pour la tonte des pelouse a été attribué à Steve Marcoux. Il fera aussi le nettoyage du printemps avec un balai mécanique.

Internet haute vitesse

Une résolution d'appui a été adoptée en faveur de Cogeco connexion pour une demande de subvention au CRTC.

C'est le deuxième projet d'envergure que le conseil appui en quelques mois afin de résoudre nos problèmes d'accès à une connexion digne de ce nom.

Prochain Conseil :

Lundi 4 mai, 20h00.

DES RESSOURCES POUR VOUS

En date du 14 avril 2020, voici les ressources qui sont là pour vous.

NOURRITURE

- Le IGA de Disraeli peut faire la livraison à domicile, mais il y a des frais. Un tarif de base de 3\$ + 1\$ du km. Le 3\$ n'est pas chargé aux 70 ans et plus. **418-449-4218**.
- Saviez vous que des bénévoles du village sont prêt à vous apporter vos commandes chez vous ? Appelez nous au **418-423-4295**
- Du dépannage alimentaire est aussi offert, vous n'avez qu'à communiquer avec le CERD au **418-449-5155** pour obtenir des denrées gratuitement.

MÉDICAMENTS

- Les pharmacies Brunet de Disraeli **418-449-3436** et Coleraine **418-423-7577** livrent les médicaments gratuitement jusque chez vous.
- La pharmacie Proxim de Saint-Ferdinand livre aussi gratuitement jusque chez vous vos médicaments. **418-428-3796**.
- Le Uniprix de Disraeli livre aussi gratuitement les médicaments jusque chez vous. **418-449-3081**.

PRÊT À MANGER

- Le Casse-Croute chez Pat livre gratuitement jusque chez vous les petits plaisirs que vous avez envie de vous faire. **418-449-1794**.
- Le Pizzaville de Disraeli **418-449-3496** ainsi que l'Intermède du Lac **418-449-1766** font aussi la livraison mais il y a des frais qui s'appliquent à l'extérieur de Disraeli.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

- Quelle que soit l'aide dont vous avez besoin, un guichet unique vous aidera à trouver la bonne ressource : **418-334-0465**.

Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19)

Le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$.



Pour toute information au sujet du programme dans la MRC des Appalaches, communiquez avec nous :

SDE Société de Développement Économique
Région de Thetford

22 AVRIL - JOUR DE LA TERRE

Le 22 avril, depuis maintenant 50 ans, on se questionne sur nos habitudes pour créer un monde et un avenir plus lumineux.

La municipalité de Saint-Julien profite de ce contexte pour féliciter sa population et l'encourager à poursuivre ses efforts relativement à ses matières résiduelles.

En effet, chaque habitant de Saint-Julien envoie vers les sites d'enfouissements environ 30kg de moins de déchets par année que la moyenne québécoise.

Voici un petit palmarès (2018) :

Lieux :	kg/hab/an
Saint-Julien	220 kg
Moyenne QC	250 kg
Irlande	264 kg
Saint-Fortunat	306 kg
Saint-Jacques	302 kg

Continuez vos beaux efforts, c'est payant pour la planète de recycler, de récupérer, de composter, de réutiliser...

C'est payant aussi parce que la municipalité reçoit de plus grandes redevances de Recyc-Québec. Des revenus qui nous permettent de garder les taxes basses.

**JOUR
DE LA
TERRE
.CA**

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia



12 mai

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas (819-434-7323)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



AIDE FINANCIÈRE POUR LES PARENTS : COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accordé 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 27 novembre 2020. Les montants autorisés vous seront versés le 8 décembre 2020.

AVRIL 2020							MAI 2020							JUN 2020						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	R	3						1	2							
5	C	7	8			10	3	C	5	6		8	9	7	8	9	10	R	12	13
12	13	14	15	R		17	10	11	G	13	R	15	16	14	15	16	17		19	20
19	20	21	22			24	17	18	19	20		22	23	21	22	23	24	R	26	27
26	27	28	29	R			24	25	26	27	R	29	30	28	29	30				
												31								

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé

Le bureau municipal est fermé au public pendant la crise sanitaire. Mais nous sommes toujours là pour vous.

Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone, par courriel, à l'aide des médias sociaux...